

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Zellik, le 13 janvier 2021

L'ensemble du secteur numérique consulte à l'Autorité de Protection des Données (APD) : l'usage des cookies analytiques sans opt-in préalable est une nécessité.

La quasi-totalité des associations représentatives des acteurs du secteur numérique belge a consulté la semaine dernière, l'Autorité de Protection des Données (APD) sur l'utilisation des cookies analytiques.

L'ACC, BAM, Becommerce, Cube, Feweb, SafeShops.be, l'UBA et l'UMA ont collectivement présenté aujourd'hui leurs préoccupations à l'APD concernant le fait qu'une autorisation préalable explicite doit être actuellement demandée en ligne pour l'utilisation de cookies analytiques. Les organisations sectorielles, qui représentent ensemble un large spectre du monde du Marketing et de la Communication en Belgique, ont présenté à ce sujet à l'APD un Position Paper détaillé, rédigé avec l'aide du cabinet d'avocats Sirius Legal.

Une préoccupation majeure dans tout le secteur est le fait que l'obligation de demander le consentement des visiteurs de sites web au moyen d'une bannière cookie cause de graves dommages économiques au secteur. Beaucoup d'internautes, certaines statistiques parlent même de plus de 80%, ignorent les cookie pop-ups ou refusent leur consentement. La conséquence pour les boutiques en ligne et les spécialistes du marketing est une perte considérable de données sur le nombre de visites sur leur site web ou sur l'efficacité de leur site web, ce qui les empêche d'optimiser le contenu de leur site. Cela crée beaucoup de frustration car dans les pays voisins, l'utilisation de tels cookies d'analyse est possible sans le consentement préalable du visiteur du site. Cette situation crée un sérieux désavantage concurrentiel pour les entrepreneurs en ligne belges.

L'ensemble du secteur est particulièrement concerné par la confidentialité dans le monde digital et soutient toute obligation de transparence en matière de collecte de données à des fins de marketing. Par contre il a insisté auprès de l'APD, et le fera dans une phase suivante auprès du ministre compétent, sur la grande urgence à prévoir pour la Belgique une exception similaire à celle qui existe déjà en France, aux Pays-Bas et en Allemagne pour l'utilisation de cookies à des fins strictement analytiques. Un internet avec des sites web performants, adaptés aux attentes du consommateur, est avant tout à l'avantage de ce même consommateur. De bonnes données analytiques permettent de leur offrir de meilleurs produits et services, dans de meilleures conditions et à de meilleurs prix.

Le texte complet du Position Paper es disponible en annexe.

Contact:

Ivan Vandermeersch

Email : ivan.vandermeersch@marketing.be

Mobile : +32 477 200 894

